

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision:03.03.2020 · Version: **1**

## RUBRIQUE 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

#### Dénomination commerciale

**Sitz u. Leder Schaumreiniger (Art. 2400)**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Nettoyant.

#### Utilisations déconseillées

Aucune donnée.

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Importateur/fournisseur

FOLIATEC Böhm GmbH & Co Vertriebs KG  
Neumeyerstr. 70  
D - 90411 Nürnberg  
Tel: 0049911975440  
Fax: 004991197544366  
Website: [www.foliatec.de](http://www.foliatec.de)  
E-Mail: [techsupport@foliatec.de](mailto:techsupport@foliatec.de)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Importateur/fournisseur

+49 - 91 19 75 44 - 0  
(du lundi a vendredi de 8 h à 17 h)

## RUBRIQUE 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aerosol 1; H222 Aérosol extrêmement inflammable.

Aerosol 1; H229 Réceptif sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

---

## 2.2 Éléments d'étiquetage

### 2.2.1. Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]



Mention(s) d'avertissement: **Danger**

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### 2.2.2. Contient:

-

### 2.2.3. Dispositions particulières:

Danger spécifique inconnu ou non anticipé.

## 2.3. Autres dangers

Aucune donnée.

---

## RUBRIQUE 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

---

### 3.1. Substances

Pour les mélanges voir 3.2.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## 3.2. Mélanges

Nom	CAS EC Index	%	Classification conformément au règlement (CE) n° 1278/2008 (CLP)	Limites de concentrations spécifiques	Numéro d'enregistrement REACH
propane-2-ol	67-63-0 200-661-7 603-117-00-0	10-<20	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H336		01-2119457558-25
isobutane [C, U]	75-28-5 200-857-2 601-004-00-0	2,5-10	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280		01-2119485395-27
propane [U]	74-98-6 200-827-9 601-003-00-5	<2,5	Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280		01-2119486944-21
2-butoxyéthanol	111-76-2 203-905-0 603-014-00-0	<1	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Acute Tox. 4; H332		01-2119475108-36
sodium N-lauroylsarcosinate	137-16-6 205-281-5 -	<1	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 2; H330		-
ammoniac [B]	1336-21-6 215-647-6 007-001-01-2	<1	Skin Corr. 1B; H314 Aquatic Acute 1; H400	STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	-

### Notes concernant les ingrédients:

<b>B</b>	<p>Certaines substances (acides, bases, etc.) sont mises sur le marché en solutions aqueuses à des concentrations diverses et ces solutions nécessitent dès lors une classification et un étiquetage différents, car les dangers qu'elles présentent varient en fonction de la concentration.</p> <p>Dans la troisième partie, les entrées accompagnées de la note B ont une dénomination générale du type "acide nitrique...%".</p> <p>Dans ces cas-là, le fournisseur doit indiquer sur l'étiquette la concentration de la solution en pourcentage. Sauf indication contraire, le pourcentage de concentration est toujours sur la base d'un calcul poids/poids.</p>
<b>C</b>	<p>Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères.</p> <p>Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.</p>
<b>U</b>	<p>Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme "gaz sous pression" dans l'un des groupes suivants: "gaz comprimé", "gaz liquéfié", "gaz liquéfié réfrigéré" ou "gaz dissous". L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.</p>

## RUBRIQUE 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

#### Notes générales

En cas de doute ou de malaise général consulter immédiatement un médecin. Montrer la fiche de sécurité ou l'étiquette au médecin.

Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié.

#### Après inhalation

Sortir de l'endroit pollué et respirer de l'air frais. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## Après contact cutané

Enlevez les vêtements et les chaussures pollués. Rincer les zones corporelles ayant été en contact avec le produit avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les utiliser de nouveau.

## Après contact oculaire

Rincez les yeux ouverts avec beaucoup d'eau immédiatement, sous les paupières aussi. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

## Après ingestion

Improbable. Ingestion accidentelle: Rincez la bouche avec de l'eau ! Ne provoquez pas de vomissement avant d'avoir consulté un médecin. Il faut aller consulter un médecin en cas de doute ou au cas où les symptômes apparaissent. Montrez le certificat de sécurité et l'étiquette au médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

### Inhalation

Une exposition excessive aux fumées ou aux vapeurs peut causer l'irritation des voies respiratoires. Toux, les éternuements, écoulement nasal, respiration laborieuse.

### En contact avec la peau

Une irritation légère peut se produire en contact avec la peau.

### En contact avec les yeux

Très irritant pour les yeux.  
Rougeur, augmentation de la production de larmes, douleur.

### Ingestion

L'ingestion n'est pas probable, parce qu'il s'agit d'un aérosol.  
L'ingestion accidentelle :  
Peut provoquer des douleurs abdominales.  
Peut provoquer des nausées / vomissements et des diarrhées.  
L'irritation de la muqueuse de la bouche, de la gorge, de l'œsophage et de la partie gastro-intestinale.

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

-

## RUBRIQUE 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Poudre sèche. Lutter contre un incendie important avec un jet d'eau ou avec de la mousse anti-alcool.

#### Agents d'extinction inappropriés

Eau pulvérisée directe.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

Des gaz toxiques peuvent se dégager en cas d'incendie, empêcher l'inhalation des gaz/fumées. Produits lors de la combustion : monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### Mesures de protection

N'inhaliez pas les fumées/gaz qui se dégagent pendant l'incendie ou le réchauffement. Un chauffage excessif peut entraîner une explosion du récipient. Les pulvérisateurs d'aérosol peuvent exploser dans l'incendie et s'envoler dans toutes les directions à grande vitesse. Refroidissez les récipients qui ne sont pas en flamme avec de l'eau et les éloigner de la région de l'incendie si possible. Ne pas intervenir si vous risquez votre santé ou si vous n'êtes pas dûment qualifié.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## Équipement de protection pour les sapeurs–pompiers

L'équipement de protection complet avec l'appareil respiratoire isolant.

## **RUBRIQUE 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

##### **Équipements de protection**

Portez l'équipement de protection personnel (chapitre 8).

##### **Mesures d'urgence**

Assurez une ventilation adéquate. Protégez les sources d'inflammation ou de chaleur possibles – ne pas fumer ! Empêcher les décharges statiques. Interdire l'accès aux personnes non autorisées. Interdire l'accès aux personnes non protégées. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêchez les fuites dans l'eau/la fosse sceptique/la canalisation ou sur le sol perméable avec les retenues appropriées. En cas d'émission dans les eaux ou sur le sol perméable, avertir l'Administration de la protection civile.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### 6.3.1. Pour le confinement

Cloisonner les déversements.

#### 6.3.2. Pour le nettoyage

Ramassez les propulseurs mécaniquement et laissez-les à l'entreprise de collecte des déchets agréée. En cas d'émission suite aux endommagements du diffuseur d'aérosols (émission d'une quantité importante) : Obstruez les quantités majeures et pompez dans les récipients, ramassez le reste avec le matériel absorbant et retirer en accord avec les régulations. Ne pas absorber les déversements avec de la sciure ou avec un autre matériau inflammable/combustible. Éliminer conformément à la réglementation locale en vigueur (Voir la section 13).

#### 6.3.3. Autres informations

-

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir aussi les sections 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

#### 7.1.1. Mesures de protection

##### **Mesures destinées à prévenir les incendies**

Assurez une bonne ventilation. Évitez les décharges statiques. Veiller à fournir une mise à la terre adéquate pour de l'équipement. Gardez/utilisez hors des sources d'ignition – Ne pas fumer !

##### **Mesures destinées à empêcher la production de particules en suspension et de poussières**

Assurer l'aspiration locale (ventilation) là où il y a un risque d'inhalation de vapeurs et d'aérosols.

##### **Mesures de protection de l'environnement**

-

#### 7.1.2. Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Respectez les mesures définies dans le chapitre 8 de la fiche de sécurité. Porter un équipement de protection individuelle. Prenez soin de votre hygiène personnelle (lavage des mains avant la pause et à la fin du travail). Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. N'inhaliez pas les évaporations/fumées !

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### 7.2.1. Mesures techniques et conditions de stockage

Stocker conformément aux dispositions locales. Gardez dans les récipients bien fermés. Gardez dans un endroit froid et bien ventilé. Protégez contre le feu ouvert, la chaleur et les rayons de soleil directs. Conserver à l'écart des sources d'inflammation. Conserver à l'écart des oxydants. Gardez loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux.

### 7.2.2. Matériaux d'emballage

-

### 7.2.3. Exigences relatives à l'espace de stockage et aux récipients

Ne pas conserver dans un emballage non étiqueté.

### 7.2.4. Classe de stockage

-

### 7.2.5. Informations supplémentaires sur les conditions de stockage

-

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

### Recommandations

-

### Solutions spécifiques à un secteur industriel

-

## RUBRIQUE 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom (CAS)	Valeurs limites		Court terme		Notions	Les valeurs limites biologiques
	ml/m <sup>3</sup> (ppm)	mg/m <sup>3</sup>	ml/m <sup>3</sup> (ppm)	mg/m <sup>3</sup>		
Alcool isopropylique (67-63-0)			400	980		
ammoniac anhydre (1336-21-6)	10	7	20	14		
2-Butoxyéthanol (111-76-2)	10	49	50	246		

#### 8.1.2. Informations sur les procédures de suivi

NF EN 482+A1 Novembre 2015 Exposition sur les lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des procédures de mesure des agents chimiques. NF EN 689:2018 Exposition sur les lieux de travail - Mesurage de l'exposition par inhalation d'agents chimiques - Stratégie pour vérifier la conformité à des valeurs limites d'exposition professionnelle.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## 8.1.3. valeurs DNEL/DMEL

### Pour les ingrédients

Nom	Type	type d'exposition	durée de l'exposition	Valeur	Notes
propane-2-ol (67-63-0)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	500 mg/m <sup>3</sup>	
propane-2-ol (67-63-0)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	888 mg / kg pc / jour	
propane-2-ol (67-63-0)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	89 mg/m <sup>3</sup>	
propane-2-ol (67-63-0)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	319 mg / kg pc / jour	
propane-2-ol (67-63-0)	consommateur	par voie orale	prolongé (effets systémiques)	26 mg / kg pc / jour	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	ouvrier	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	98 mg/m <sup>3</sup>	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	ouvrier	par inhalation	bref (effets systémiques)	1091 mg/m <sup>3</sup>	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	ouvrier	par inhalation	bref (effets locaux)	246 mg/m <sup>3</sup>	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	125 mg/kg pc/jour	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	ouvrier	par voie cutanée (peau)	bref (effets systémiques)	89 mg / kg pc / jour	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par inhalation	prolongé (effets systémiques)	59 mg/m <sup>3</sup>	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par inhalation	bref (effets systémiques)	426 mg/m <sup>3</sup>	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par inhalation	bref (effets locaux)	147 mg/m <sup>3</sup>	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par voie cutanée (peau)	prolongé (effets systémiques)	75 mg/kg pc/jour	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par voie cutanée (peau)	bref (effets systémiques)	89 mg / kg pc / jour	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par voie orale	prolongé (effets systémiques)	6,3 mg / kg pc / jour	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	consommateur	par voie orale	bref (effets systémiques)	26,7 mg / kg pc / jour	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## 8.1.4. valeurs PNEC

### Pour les ingrédients

Nom	type d'exposition	Valeur	Notes
propane-2-ol (67-63-0)	eau douce	140,9 mg/l	
propane-2-ol (67-63-0)	eau (émission intermittente)	140,9 mg/l	eau douce
propane-2-ol (67-63-0)	eau de mer	140,9 mg/l	
propane-2-ol (67-63-0)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2251 mg/l	
propane-2-ol (67-63-0)	sédiments (eau douce)	552 mg/kg	poids sec
propane-2-ol (67-63-0)	sédiments marins	552 mg/kg	poids sec
propane-2-ol (67-63-0)	eau	28 mg/kg	poids sec
propane-2-ol (67-63-0)	Chaîne alimentaire	160 mg/kg d'aliments	oral
2-butoxyéthanol (111-76-2)	eau douce	8,8 mg/l	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	eau de mer	0,88 mg/l	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	eau (émission intermittente)	26,4 mg/l	eau douce
2-butoxyéthanol (111-76-2)	micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	463 mg/l	
2-butoxyéthanol (111-76-2)	sédiments (eau douce)	34,6 mg/kg	poids sec
2-butoxyéthanol (111-76-2)	sédiments marins	3,46 mg/kg	poids sec
2-butoxyéthanol (111-76-2)	eau	2,33 mg/kg	poids sec
2-butoxyéthanol (111-76-2)	Chaîne alimentaire	20 mg/kg d'aliments	oral

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

#### Mesures destinées à éviter l'exposition à la substance ou au mélange au cours des utilisations identifiées

Prenez soins de l'hygiène personnelle – lavez-vous les mains avant la pause et à la fin du travail. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant le travail. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler de vapeurs/aérosols. Gardez loin de la nourriture, des boissons et de la nourriture pour les animaux.

#### Mesures techniques destinées à éviter l'exposition

Prenez soin de la bonne ventilation et de l'évacuation locale des vapeurs aux endroits avec une concentration élevée.

### 8.2.2. Équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection avec la protection de côté (EN 166).

#### Protection des mains

Gants de protection (EN 374).

#### Protection de la peau

Vêtement de protection en coton et chaussures qui couvrent tout le pied (EN ISO 13688, EN ISO 20345).

#### Protection respiratoire

Utilisez la protection pour les voies respiratoires en cas de ventilation insuffisante. Si les concentrations des valeurs limites sont dépassées, il faut porter un masque respiratoire adéquat. Portez le masque respiratoire approprié avec le filtre combiné A2-P2.

#### Dangers thermiques

-

### 8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

-



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: Sitz u. Leder Schaumreiniger

Date d'établissement: 25.4.2019 · Date de révision: 03.03.2020 · Version: 1

## RUBRIQUE 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- <b>État physique:</b>	liquide; aérosol
- <b>Couleur:</b>	sans couleur jusqu'à la couleur jaune
- <b>Odeur:</b>	

Données nécessaires pour la santé des employés, la sécurité et l'environnement

- <b>pH</b>	Aucune donnée.
- <b>Point de fusion/point de congélation</b>	Aucune donnée.
- <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée.
- <b>Point d'éclair</b>	Aucune donnée.
- <b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée.
- <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée.
- <b>Limites d'explosibilité</b>	1,5 – 10,9 vol % (propergol)
- <b>Pression de vapeur</b>	< 1,0E-5 hPa a 25 °C (Hostapur OSB)
- <b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée.
- <b>Densité</b>	<b>la densité:</b> 0,953 kg/L a 20 °C (Données relatives aux liquides)
- <b>Solubilité</b>	Aucune donnée.
- <b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée.
- <b>Auto-inflammabilité</b>	Aucune donnée.
- <b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée.
- <b>Viscosité</b>	Aucune donnée.
- <b>Propriétés explosives</b>	Aucune donnée.
- <b>Pouvoir comburant</b>	Aucune donnée.

### 9.2. Autres informations

- <b>Teneur en solvants organiques</b>	205 g/l (VOC) 22 % (VOC)
- <b>Notions:</b>	

## RUBRIQUE 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions de transport et de stockage recommandées.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable à l'usage normal et si le mode d'emploi/conduite/stockage est respecté (voir le point 7).

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est stable dans les conditions normales d'utilisation et si les instructions d'utilisation et de stockage sont respectées.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger contre les sources d'ignition (flamme, étincelle). Ne pas exposer à la chaleur ou aux rayons de soleil directs.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Halogène. Composés halogénés. Acides inorganiques forts. Aldéhydes.  
Oxydants.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: Sitz u. Leder Schaumreiniger

Date d'établissement: 25.4.2019 · Date de révision: 03.03.2020 · Version: 1

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les gaz qui nuisent à la santé se dégagent pendant la combustion/l'explosion.

## RUBRIQUE 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### (a) Toxicité aiguë

Nom	type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Valeur	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)	par inhalation	LC <sub>50</sub>	rat	4 h	> 20 mg/l		
propane-2-ol (67-63-0)	par voie cutanée (peau)	LD <sub>50</sub>	lapin		> 2000 mg/kg		
propane-2-ol (67-63-0)	par voie orale	LD <sub>50</sub>	rat		> 2000 mg/kg		
2-butoxyéthanol (111-76-2)	orale	LD <sub>50</sub>	rat		300 – 2000 mg/kg		
2-butoxyéthanol (111-76-2)	par voie cutanée (peau)	LD <sub>50</sub>	rat		1000 – 2000 mg/kg		
2-butoxyéthanol (111-76-2)	par inhalation	LC <sub>50</sub>	rat		2 – 20 mg/l		

**Informations complémentaires:** N'est pas classé comme toxique aigu.

#### (b) Corrosion cutanée/irritation cutanée

Nom	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)			Non irritant.		
2-butoxyéthanol (111-76-2)			Irritant pour la peau.		

**Informations complémentaires:** Le produit n'est pas classé irritant pour la peau.

#### (c) Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nom	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)			Irritation moyenne.		
2-butoxyéthanol (111-76-2)			Provoque une sévère irritation des yeux.		

**Informations complémentaires:** Provoque une sévère irritation des yeux.

#### (d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Nom	type d'exposition	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)				Selon les données connues, le produit chimique ne provoque pas de sensibilisation.		

**Informations complémentaires:** Non classifié comme produit chimique sensibilisants.

#### (e) Effets mutagènes

Nom	Type	Espèce	Temps	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)				Le produit chimique n'est pas classée comme mutagène.		

#### (f) Cancérogénité

Nom	type d'exposition	Type	Espèce	Temps	Valeur	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)						La substance n'est pas classée comme cancérigène.		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: Sitz u. Leder Schaumreiniger

Date d'établissement: 25.4.2019 · Date de révision: 03.03.2020 · Version: 1

## (g) Toxicité pour la reproduction

Nom	Type de toxicité pour la reproduction	Type	Espèce	Temps	Valeur	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)						La substance chimique n'est pas classifiée comme toxiques pour la reproduction.		

## Résumé de l'évaluation des propriétés CMR

La substance chimique n'est pas classifiée comme cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

## (h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Informations complémentaires:** STOT SE (exposition unique): non classé.

## (i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Informations complémentaires:** STOT RE (exposition répétée) : non classé.

## (j) Danger par aspiration

**Informations complémentaires:** Toxicité par aspiration: non classé.

## RUBRIQUE 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

#### 12.1.1. Toxicité aiguë

##### **Pour les ingrédients**

Composant (CAS)	Type	Valeur	Temps d'exposition	Espèce	Organisme	Méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)	LC/EC/IC50	100 – 1000 mg/L		poisson			
	LC/EC/IC50	> 1000 mg/L		invertébrés			
	LC/EC/IC50	> 1000 mg/L		algues			
	LC/EC/IC50	> 1000 mg/L		bactéries			
2-butoxyéthanol (111-76-2)	LC <sub>50</sub>	100 mg/L		algues			
	LC <sub>50</sub>	100 mg/L		bactéries			
	LC <sub>50</sub>	10000 mg/L		<i>Daphnia</i>			
	LC <sub>50</sub>	1000 mg/L		poisson			

#### 12.1.2. Toxicité chronique

Aucune donnée.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 12.2.1. Dégradation abiotique, Élimination physique et photochimique

Aucune donnée.

#### 12.2.2. Biodégradation

##### **Pour les ingrédients**

Composant (CAS)	type	degré	Temps	Résultat	méthode	Notes
propane-2-ol (67-63-0)	biodégradabilité	84 %	28 jours			réipient fermé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

### 12.3.1. Coefficient de partage

#### Pour les ingrédients

Composant (CAS)	médium	Valeur	Température	pH	Concentration	méthode
propane-2-ol (67-63-0)	octanol-eau	0,05				

### 12.3.2. Facteur de bioconcentration

Aucune donnée.

## 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.4.1. Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Aucune donnée.

### 12.4.2. Tension superficielle

Aucune donnée.

### 12.4.3. Adsorption / désorption

Aucune donnée.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

L'évaluation n'est pas faite.

## 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée.

## 12.7. Informations supplémentaires

### Pour le produit

La préparation n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

Catégorie de pollution des eaux (WGK) : 2 (auto-évaluation) ; dangereux pour l'eau ;

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de travail afin que le produit ne pénètre pas dans l'environnement.

### Pour les ingrédients

#### Matière: propane-2-ol

Potentiel de bioaccumulation faible.

Soluble dans l'eau.

Le produit évapore ou se dissout dans l'eau en 24 heures. Une grande quantité de substance peut pénétrer dans le sol et contaminer les eaux souterraines.

#### Matière: 2-butoxyéthanol

Catégorie de pollution de l'eau (WGK): 1(auto-évaluation); faiblement polluant;

## RUBRIQUE 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

##### Procédé de destruction du produit ou des résidus

Empêcher la dissémination dans l'environnement. Ne se débarrasser de la préparation et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Éliminer conformément au Règlement sur la gestion des déchets. Laissez dans le collecteur/déménageur/processeur autorisé des déchets dangereux.

##### Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW

16 05 04\* - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

##### Procédé de traitement des emballages usagés

L'emballage impropre ne doit pas être percé, coupé ou soudé. La dose est mise sous pression, ne percez pas et ne brûlez pas même après usage. Éliminer conformément à la réglementation en vigueur sur l'élimination des déchets. L'emballage complètement vidé doit être confié au collecteur autorisé des déchets.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## Codes de déchets/dénominations des déchets conformément à la LoW

15 01 11\* - emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse (par exemple, amiante), y compris des conteneurs à pression vides

### 13.1.2. Informations pertinentes pour le traitement des déchets

-

### 13.1.3. Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

-

### 13.1.4. Autres recommandations d'élimination

-

## RUBRIQUE 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### 14.1. Numéro ONU

UN 1950

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

AÉROSOLS

IMDG: AEROSOLS

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

2

### 14.4. Groupe d'emballage

non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

NON

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Quantités limitées

1 L

#### Restrictions dans les tunnels

(D)

#### IMDG EmS

F-D, S-U

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil

IBC

-



## RUBRIQUE 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

#### 15.1.1. COV - Directive 2004/42/CE

non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

## 15.1.2. Ingrédients conformément au Règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergent

5% - < 15%: hydrocarbures aliphatiques, parfums (Citral); < 5%: agents de surface anioniques

## **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

La sécurité chimique n'est pas disponible.

## **RUBRIQUE 16. AUTRES INFORMATIONS**

### Modifications des Fiches de Données de Sécurité

-

### Abréviations et acronymes

ETA - Estimation de la toxicité aiguë  
ADR - Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route  
CEN - Comité européen de normalisation  
C&E - Classification et étiquetage  
CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008  
N° CAS - Numéro du Chemical Abstract Service  
CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction  
CSA - Évaluation de la sécurité chimique  
CSR - Rapport sur la sécurité chimique  
DNEL - Dose dérivée sans effet  
DPD - Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses  
DSD - Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses  
UA - Utilisateur en aval  
CE - Communauté européenne  
ECHA - Agence européenne des produits chimiques  
Numéro CE - Numéro EINECS et ELINCS (voir également EINECS et ELINCS)  
EEE - Espace économique européen (UE + Islande, Liechtenstein et Norvège)  
CEE - Communauté économique européenne  
EINECS - Inventaire des substances chimiques existant sur le marché communautaire  
ELINCS - Liste européenne des substances chimiques notifiées  
FR - Norme européenne  
UE - Union européenne  
Euphrac - Catalogue européen de phrases normalisées  
CED - Catalogue européen des déchets (remplacé par LoW – voir ci-dessous)  
SEG - Scénario d'exposition générique  
SGH - Système général harmonisé  
IATA - Association internationale du transport aérien  
OACI-TI - Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses  
IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses  
IMSBC - Code maritime international des cargaisons solides en vrac  
TI - Technologies de l'information  
IUCLID - Base de données internationale sur les informations chimiques unifiées  
IUPAC - Union internationale de chimie pure et appliquée  
CCR - Centre commun de recherche  
Kow - Coefficient de partage octanol-eau  
CL50 - Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)  
DL50 - Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)  
EL - Entité légale  
LoW - Liste des déchets (voir <http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm>)  
LR - Déclarant principal  
F/I - Fabricant/Importateur  
EM - État membre  
FS - Fiche signalétique  
CO - Conditions opératoires  
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques  
VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle  
JO - Journal officiel  
RE - Représentant exclusif  
OSHA - Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au

Règlement (CE) No. 1907/2006

Dénomination commerciale: **Sitz u. Leder Schaumreiniger**

Date d'établissement: **25.4.2019** · Date de révision: **03.03.2020** · Version: **1**

---

PBT - Persistant, bioaccumulable et toxique  
CPE - Concentration prédite sans effet  
PNEC - Concentration(s) prédite(s) sans effet  
EPI - Équipement de protection individuelle  
R(Q)SA - Relation (quantitative) structure-activité  
REACH - Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques] Règlement (CE) n°1907/2006  
RID - Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail (Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses)  
RIP - Projet de mise en œuvre de REACH  
RMM - Mesure de gestion des risques  
APR - Appareil de protection respiratoire  
FDS - Fiche de données de sécurité  
FEIS - Forum d'échange d'informations sur les substances  
PME - Petites et moyennes entreprises  
STOT - Toxicité spécifique pour certains organes cibles  
(STOT) RE - Exposition répétée  
(STOT) SE - Exposition unique  
SVHC - Substances extrêmement préoccupantes  
NU - Nations Unies  
vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

## Source de données principales utilisées dans la fiche de données

-

## Texte des phrases H visées au point 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Les informations contenues dans la présente fiche correspondent à l'état actuel de nos connaissances et expériences et concernent le produit en état de fourniture/livraison. Elle n'ont d'autre but que de décrire notre produit par rapport aux exigences de sécurité. Les citations ne sont aucun